

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Mandataire MERCEDES-BENZ FRANCE SAS Parc de Rocquencourt - BP 100 - 78153 LE CHESNAY CEDEX que les véhicules de catégorie internationale N3G - genre CAM - VASP de marque MERCEDES-BENZ dont les types - variantes - versions suivent :

Type : G18

Variantes : 29KN - 33KN

Versions : 36c - 39c - 42c - 45c - 48c - 51c - 54c
36p - 39p - 42p - 45p - 48p - 51p - 54p

Livrés :

- en châssis cabine satisfaisant aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.
Il devra être vérifié après complétion du véhicule qu'il satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

NOTA : - Véhicule conforme aux limites du niveau G de la directive 2008/74/C.E. pour le moteur OM926LA V/3 ;
- Véhicule conforme aux limites du niveau K de la directive 2008/74/C.E. pour les moteurs OM926LA EEV/2 et OM926LA EEV/3.

Fait à Monthéry, le 26 mars 2010
L'ingénieur de l'industrie
et des Mines
Florian VARRIERAS

Vu et approuvé sous le n°P-2657-06-03
Fait à Monthéry, le 26 mars 2010
Pr. Le Directeur Régional Ile de France

Le Chef du Centre National de
Réception des Véhicules
Michel CHAPUT

Nous soussignés MERCEDES-BENZ FRANCE - Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines) représentant dûment accrédité de DAIMLER A.G. - STUTTGART (R.F.A.) constructeur, certifions :

CERTIFICAT DE CONFORMITE

a°) - que le véhicule livré :

• en châssis-cabine (voir NOTA 1) (1)
• en VASP (voir NOTA 2)
(2) - Dénomination :

(D1) - Marque : MERCEDES-BENZ
(D2) - Type : G18 Variantes : G1833 KN

Versions : 36c

(D3) - Dénomination commerciale : Axor
(E) - Numéro d'ordre dans la série du type ou numéro d'identification : WDB9525021L665476

(F1) - Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg) :

(F2) - Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg) :

(F3) - Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg) :

(J) - Catégorie internationale : N3G

(J1) - Genre national : châssis-cabine pour CAM-VASP.

(K) - Numéro de la réception par type : P-2657-06-03

(P1) - cylindrée (cm³) : 7201

(P2) - Puissance nette maximale (KW) : 240

(P3) - Source d'énergie : GO

(P6) - Puissance administrative (CV) : 19 CV.

(S1) - Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2

(U1) - Niveau sonore à l'arrêt (dbA) :

(U2) - Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) :

(V7) - CO₂ (g/km) :

(V9) - Classe environnementale :

(1) : rayer les mentions inutiles (2) : Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

(*) : sauf avec boîte de vitesses G 100-12.

est entièrement conforme au type, variante, version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci-dessus

b°) que ce véhicule sort de nos usines (ou magasins) le :

T.V.A. française acquittée sur la déclaration périodique du chiffre d'affaires - dispense de visa n° 5 pour être livré à
(nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut du distributeur)

Fait à Rocquencourt, le : 24/04/2012 N° d'immatriculation :
MERCEDES-BENZ France
(à remplir par la Préfecture)

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint :
• soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage d'un dispositif d'attelage, conforme à l'annexe I de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les dispositions du paragraphe A de cette annexe ;
• soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complétement ;
• soit un procès-verbal de réception à titre isolé

NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat :
• soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complétement ;
• soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Nous soussignés MERCEDES-BENZ FRANCE - Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines) représentant dûment accrédité DAIMLER A.G. - STUTTGART (R.F.A.) constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

Dispositif antibloqueur de roues :
Réservoirs de carburants : Emplacement :
Nombre et capacité :
Chauffage autonome à combustible liquide :
Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2. :
Marque de ce ralentisseur :
Type de ce ralentisseur :
- Poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et PTR (voir NOTA du chapitre 2) :
Pneumatiques :

OUI
droite
1 x 300
Non
Non

Charges maximales techniquement admissibles
(indiquées sur la plaque constructeur) :

Essieu 1 : 7500kg
Essieu 2 : 13000kg

Suspension de l'essieu moteur :

ni pneumatique, ni équivalente à une
suspension pneumatique au sens de
l'Annexe II de la directive 96/53/CE.

Type de boîte de vitesses :

R.V. mécanique

Freinage :

G211

Dispositif de protection contre l'encastrement arrière
d'origine Mercedes Benz :

Pneumatique

Oui